La Tête de la Muraillette 3019m et le circuit entre le Lac de la Muzelle et le Lauvitel

	Durée	• 2 jours (Bivouac au Col du Vallon)
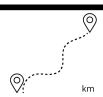	Distance	• 24,7km
	Dénivelés positifs	• 2720m
	Dénivelés négatifs	• 2720m
	Point le plus haut	• 3019m (Sommet de la Tête de la Muraillette)
	Point le plus bas	• 896m (Voie cyclable entre La Danchère et Vénosc)
	Difficulté	• T4 - Grosse dénivellation entre le fond de vallée et le sommet - Absence de balisage officiel entre le col et le sommet (cairns) - Arête sommitale parfois vertigineuse et zigzags entre les blocs
	Point de départ	• Parking de l'Alleau (Commune de Vénosc)
	Type d'activité	• Randonnée pédestre
	Localisation	• Massif des Ecrins (Isère)

ITINÉRAIRE ÉTAPE PAR ÉTAPE :

1) Du parking avant l'Alleau, traverser le hameau et prendre la direction du Lac de la Muzelle.
2) 500m après le village, on peut emprunter un sentier reliant la cascade de la Pisse (aller-retour).
3) Monter jusqu'au Refuge de la Muzelle et le lac via le Gr54c (5,5km de montée)
4) Au collet un peu avant le refuge, repérer une trace qui monte vers la gauche.
5) Remonter ce sentier (il s'agit de la voie d'accès à la Roche de la Muzelle) jusqu'à atteindre le belvédère au Point 2581 (panorama magnifique et présence d'arches un peu avant).
6) Rebrousser chemin jusqu'au refuge puis relier les rives Ouest du Lac.

7) Au croisement (Point 2102), prendre la direction du Col du Vallon via le Gr54.
8) Au Col du Vallon, quitter le Gr54 en bifurquant vers le Sud-Sud-Ouest via un cheminement cairné.
9) Après des traversées de pierriers, les cairns nous permettent d'atteindre l'arête Nord-Ouest de la Tête de la Muraillette, un peu avant le Point 2875.
10) Suivre l'arête jusqu'au sommet (pas de difficulté particulière même si l'arête se rétrécit au fur et à mesure, les blocs sont stables).
11) Du sommet, rebrousser chemin jusqu'au Col du Vallon et reprendre le Gr54 en direction du Lauvitel.
12) De la rive Nord-Est du Lauvitel, on a le choix entre deux sentiers : descendre directement depuis les Selles en direction de la Danchère ou longer la rive Nord du Lauvitel pour continuer sur le Gr54 (de l'autre coté du vallon).
13) Au Point 1014 (pont), on laisse le Gr54 filer vers le Bourg d'Oisans pour poursuivre vers la Danchère.
14) Du hameau, suivre la route jusqu'au Point 967 et prendre la direction de Vénosc.
15) Le sentier finit par longer le Vénéon puis se retrouver barré à la suite d'un éboulement sous l'Aiguille de Vénosc (3km après la Danchère). Il n'y d'autres possibilités que de traverser le Vénéon au Point 896 (pont) et suivre la voie verte jusqu'au Sud de Vénosc.
16) De là, un autre pont permet de retraverser le Vénéon et de relier le parking de départ via les environs du camping de la Cascade.

Infos utiles :

- ***Aire protégée traversée :*** *Parc National des Ecrins.*
- ***Chiens autorisés sur l'itinéraire :*** *Non.*
- ***Présence potentielle de chiens de protection lors de la période d'estive*** *: Oui.*
- ***Sources sur l'itinéraire*** *: Fontaine au parking de départ / Ruisseau de la Pisse / Fontaine du Refuge de la Muzelle / Lac de la Muzelle / Source sur le versant Ouest du Col du Vallon / Lauvitel / Ruisseau du Lauvitel / Fontaine de la Danchère / Le Vénéon.*
- ***Coins bivouac*** *: Sous le Clot du Selat / Rives Sud du Lac de la Muzelle (emplacement obligatoire) / Replats herbeux sur l'arête de la Roche Percée / Versant Ouest du Col du Vallon / Rives Nord-Est du Lauvitel (emplacement obligatoire).*
- ***Refuge sur l'itinéraire :*** *Refuge de la Muzelle.*
- ***Cabane non-gardée sur l'itinéraire :*** *Cabane de l'Embernard.*

Tracé sur fond de carte :

Carte IGN nécessaire : 3336ET ou 3336ETR
Trace GPX téléchargeable directement sur le site https://www.nttoporando.fr/ (au début de chaque article)

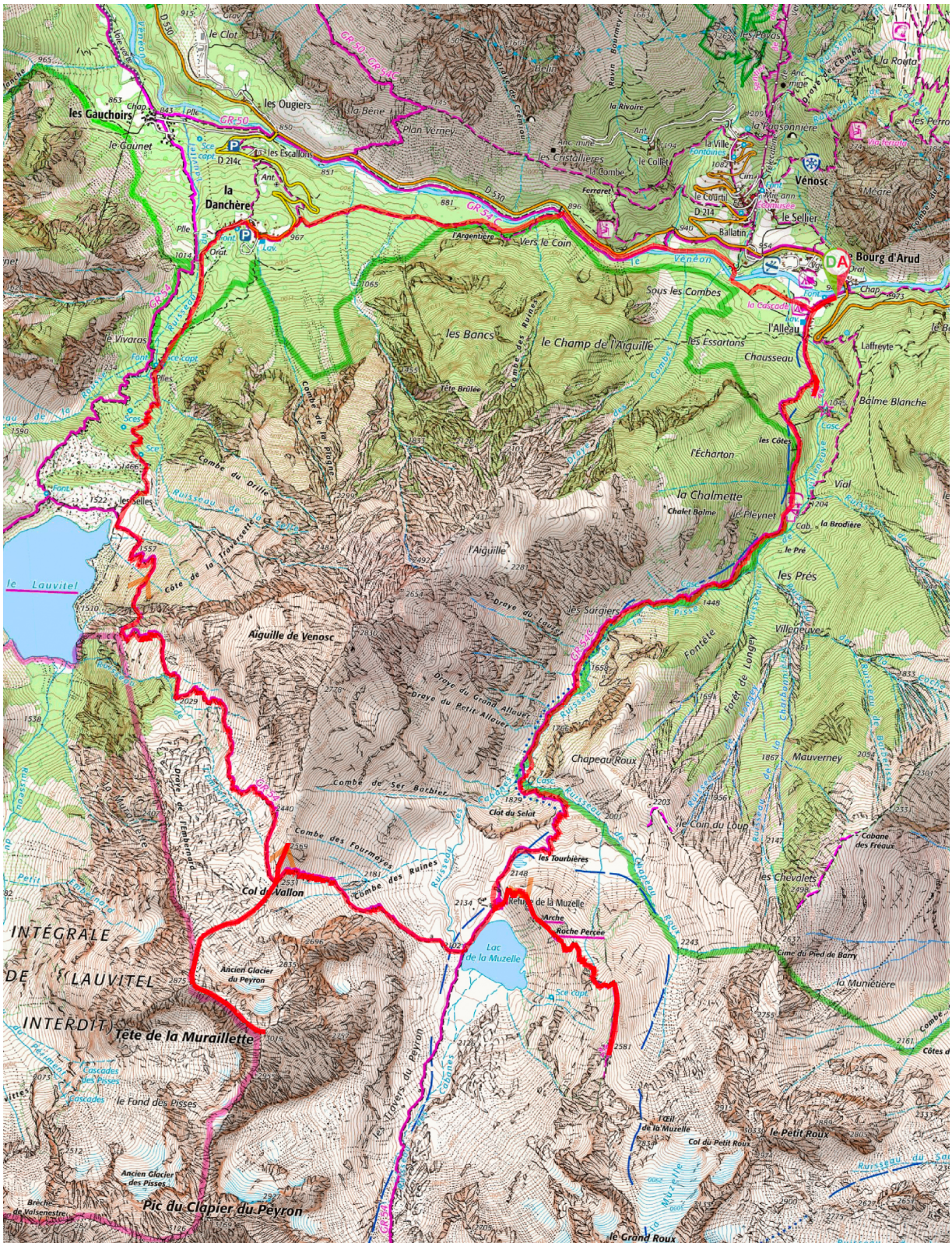

Avertissement : *Le topo ci-présent ne peut être tenu pour responsable en cas de préjudice ou de dommage causé par l'utilisation des informations décrites. La météo, l'enneigement, la condition physique de l'individu ayant un impact sur la réalisation en toute sécurité de cette randonnée, chacun est responsable de son engagement en montagne.*